

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DRÔME AMÉNAGEMENT HABITAT

Drôme Aménagement Habitat

11 Avenue de la gare - ALIXAN – BP 10250

26958 VALENCE – Cedex 9

Tél : 04 75 81 78 00

L'avis implique un marché public

Objet	ANDANCETTE (26140) - Les Payots 2 - Démolition d'un bâtiment de 27 logements et de bâtiments annexes
Nature	Travaux
Mode	Procédure adaptée
Délai d'exécution	11 mois
Forme	Marché à lots Les variantes sont acceptées
Procédure	
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération 60 % : Prix des prestations 40 % : Valeur technique de l'offre (mémoire technique)
Offres	Remise des offres le MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2026 à 17h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro.

Renseignements complémentaires

Administratifs : DAH : SERVICE MARCHES – Tél. : 04 75 81 78 23.

Modalités d'obtention du dossier /

Dossier téléchargeable sur le site : www.achatpublic.com : Référence 26/067.

Remise des offres : Conformément aux articles L2132-2 et R2132-1 et suivants du Code de la commande publique, le dépôt de réponse s'effectue **OBLIGATOIREMENT** par voie électronique sur le site : www.achatpublic.com - réf 26/067.

Le candidat produit, à l'appui de sa candidature et de son offre, les pièces demandées dans le règlement de la consultation.

Critères de sélection des candidatures : Capacités techniques, financières et professionnelles.

Capacités techniques : les candidats devront apporter la preuve de leur compétence technique par la production des qualifications mentionnées à côté des lots, si les candidats n'ont pas ces qualifications, ils pourront apporter par tout moyen, la preuve d'une compétence équivalente (références, attestation de bonne exécution...).

Visite obligatoire sur rendez-vous avec Mme ROANI le mercredi 09 septembre 2026 de 14h à 17h. Pour ce faire, merci de prendre rendez-vous au préalable auprès de Mme BONFILS au 04.75.81.78.31.